

## DSM-5 : malade de conflits d'intérêts

L'Association américaine de psychiatrie élabore l'ouvrage de définition diagnostique des troubles psychiatriques, le DSM (de l'anglais, diagnostic and statistical manual of mental disorders). Comme d'autres sociétés savantes ou institutions dans le domaine de la santé, cette association a adopté une politique en matière de conflits d'intérêts (1). Est-elle efficace ?

**Étude de l'élaboration de six nouveaux diagnostics.** Le DSM et sa méthode d'élaboration ont suscité des critiques grandissantes au fil des versions, surtout à cause de la multiplication de tableaux cliniques présentés comme pathologiques, et relevant souvent d'un traitement médicamenteux (2,3).

Des chercheurs ont étudié comment la politique de conflits d'intérêts de l'Association avait été appliquée lors de l'élaboration de la 5<sup>e</sup> version du DSM, publiée en 2013 (1). Pour six nouveaux diagnostics controversés, ils ont cherché des liens d'intérêts entre les membres impliqués dans l'élaboration du DSM et les firmes pharmaceutiques finançant des essais cliniques dans ces indications. Pour ces six diagnostics, ils ont identifié 13 essais cliniques, portant sur 11 médicaments. Sur ces 13 essais, 9 concernaient de nouvelles indications susceptibles d'apporter des extensions de brevet de 3 ans en cas d'autorisation de mise sur le marché (AMM) (1).

**Conflits d'intérêts massifs.** Sur les 55 membres des groupes travaillant sur un de ces six diagnostics, 15 (27 %) avaient au moins un lien d'intérêts avec une firme concernée, ainsi que 19 des 33 membres (61 %) des groupes responsables de la validation finale du DSM-5.

Pour 3 des 13 essais cliniques (23 %), un membre impliqué dans l'élaboration du DSM avait été conférencier pour une firme concernée. Dans 3 cas, le principal investigateur de l'essai clinique était impliqué aussi dans l'élaboration du DSM-5 (1). Au final, seul un essai n'impliquait aucun membre actif dans l'élaboration du DSM-5 (1).

**Discrédit sur le DSM.** Manifestement, les groupes de travail chargés d'intégrer de nouveaux diagnostics dans le DSM ont été sous l'influence des firmes pharmaceutiques. Et ces diagnostics correspondent aux indications revendiquées pour certains médicaments de ces firmes.

La perméabilité de cette société savante, incapable de mettre en place des règles efficaces pour garder ses distances vis-à-vis des firmes pharmaceutiques, discrédite le DSM.

©Prescrire

Extraits de la veille documentaire Prescrire.

- 1- Cosgrove L et coll. "Tripartite conflicts of interest and high stakes patent extensions in the DSM-5" *Psychother Psychosom* 2014 ; **83** (2) : 106-113.
- 2- Prescrire Rédaction "DSM-V : au fou !" *Rev Prescrire* 2010 ; **30** (323) : 699.
- 3- Prescrire Rédaction "Comment la psychiatrie et l'industrie pharmaceutique ont médicalisé nos émotions" *Rev Prescrire* 2010 ; **30** (317) : 230.

